

République Française

Département de la Meuse

DELIBERATION
CONSEIL COMMUNAUTAIRE
Communauté de Communes de l'Aire à l'Argonne

SEANCE DU 27 AVRIL 2026

Nombre de Membres		
Membres en exercice	Présents	Votants
59	49	49 + 6 pouvoirs

Date de convocation 21 avril 2026

L'an deux mille vingt-six, le vingt-sept avril à vingt heures, le Conseil communautaire, régulièrement convoqué, s'est réuni au nombre prescrit par la loi, en Conseil communautaire, qui a eu lieu à la salle des fêtes de Rembercourt-Sommaise, sous la présidence de **Michel MOREAU**, Président.

Présents : ADRIAN Jean-Louis, ANTONINI Séverine, BARDOT Mathurin, BARRÈS Mélanie, BAZART Xavier, CHARLES Ludovic, CHARRIOT Sophie, CHARTON Christelle, CHARTON Patrice, CHAVANNE Nicolas, COLLET Laetitia, COURTIN Vincent, DECHEPPE Mathilde, DOLIZY Viviane, ERNST Frédéric, FEVEZ Clément, FIGEL Morgane, FOURES Patrice, GARAT Cédric, GEORGE Marie-Cécile, GERVAIS-VARNIER René, HENRY Marc, HOWARD Margaret, ILIC Jean-Marc, JOSSELIN Sylvine, KLEIN Dania, L'HUILLIER Gérard, LECOMTE Jean-Pierre, LEFRAND Adelin, LINARD Lidwine, LOMBART Vincent, MENUSIER Pascal, MIGOT Thierry, MINEBOIS Dominique, MOREAU Michel, OBARA Sylvain, PATRIS Karine, PICARD Emilie, RAMAND Anne, SAL Christophe, SEGUIN Lisette, SIMON Yannick, SOLTYSIAK Régis, VARNUSSEON Michel, VERDUN Marie-Pierre, WALDBILLIG Félix, WEISSE Brigitte, ZAMBAUX Cécile, ZAMBAUX Didier.

Absents : HURAUT Jean-Marie, THOUVENIN Aude, WITZ Francis, HUMBERT Raphaël.

Représentés : DEJEAN Sabrina pouvoir donné à FEVEZ Clément, JACQUET Clarisse pouvoir donné à MIGOT Thierry, JAHNO Sonia pouvoir donné à GARAT Cédric, MOREL Mireille pouvoir donné à ZAMBAUX Didier, OEILLET Michel pouvoir donné à SAL Christophe, PALIN Laurent pouvoir donné à BARRÈS Mélanie, BACHELEZ Eric titulaire de FIGEL Morgane.

Madame DECHEPPE Mathilde a été nommée secrétaire de séance.

Objet : Représentation à l'Entente Nous Argonne
N° de délibération : DE_2026_065

Vu les articles L5221-1 et L5221-2 du code général des collectivités territoriales,

Vu la délibération n° DECC_201904_046 du Conseil Communautaire de la Communauté de Communes De l'Aire à l'Argonne du 4 avril 2019 ayant pour objet la validation de la Convention de l'entente « Nous Argonne »,

Vu la recomposition du Conseil Communautaire,

Considérant qu'il convient de désigner 3 délégués titulaires de la Communauté de Communes auprès de l'entente « Nous Argonne »,

Le Président invite les membres du Conseil Communautaire à procéder en son sein à la désignation de trois titulaires appelés à siéger au sein de l'entente « Nous Argonne ».

A l'issue du vote, sont désignés titulaires à l'unanimité :

- MOREAU Michel
- FEVEZ Clément
- LOMBART Vincent

Fait et délibéré les jour, mois et an susdits.
Pour extrait conforme:
Michel MOREAU,
Président